

Vous aussi ?  
Ecrivez-nous

PARTAGE  
D'EXPERIENCES

Ils témoignent



En couple

Témoignage du 19/03/2020

## Pathologie

Tumeur desmoïde

## Handicaps

- Apparition de tumeurs dont l'évolutivité est imprévisible

## Projet

Achat d'une première maison en couple

## Banque/Assurance

BNP Paribas Cardif

## Résultat

Couverture du prêt à 100% sans surprime puis rachat de prêt avec surprime

Je suis atteinte d'une maladie rare appelée "tumeur desmoïde", qui consiste en une prolifération des cellules de l'aponévrose de mes muscles. Cette prolifération génère des tumeurs dont l'évolutivité est imprévisible : certaines sont stables, d'autres grossissent, et certaines régressent spontanément. Le plus souvent nous expérimentons ces 3 types d'évolutions qui se succèdent mais dans un ordre propre à chaque patient. Selon leur localisation, ces tumeurs peuvent entraîner de la gêne, du handicap, voire des décès. On peut les opérer mais cela est déconseillé étant donné le fort taux de récurrence observé. Les traitements utilisés pour tenter de les stabiliser sont ceux du cancer (chimio, radiothérapie...). J'ai acheté une maison avec mon mari 7 ans après mon diagnostic et j'ai réussi à obtenir une couverture de mon prêt à 100% sans surprime. Je suis passée par la filiale

assurance du groupe BNP Paribas appelée BNP Paribas Cardif. J'ai demandé exprès une délégation d'assurance à la banque qui m'octroyait le crédit. J'avais la chance à l'époque que ma tumeur soit stable donc j'ai décidé de tout dire et de donner un maximum d'informations, en espérant que cela n'encouragerait pas la personne qui regarderait le dossier à trop se renseigner en dehors et à réaliser que cette maladie était imprévisible. J'ai demandé à l'oncologue qui me suit de rédiger un courrier attestant du fait que ma tumeur était stable et qu'elle ne m'avait jamais prescrit d'arrêt maladie à cause de cela. J'ai fait un courrier expliquant ma maladie et mon suivi. Montrer qu'on est un patient conscient et acteur rassure les gens, y compris les assureurs à mon avis. J'ai joint le courrier de mon oncologue, mes 3 dernières IRM et mes 3 dernières prises de sang.



J'ai peut-être eu beaucoup de chance, peut-être que la personne qui a regardé mon dossier était junior et n'a pas trop investigué, je ne sais pas, mais en tout cas le retour a été positif. J'ai sauté de joie !!! Depuis, les taux d'intérêt ayant sérieusement baissé, j'ai fait racheter mon prêt. Malheureusement ma tumeur a évolué. J'ai tout de même tenté ma chance en faisant la même chose mais mon oncologue n'a rien pu attester cette fois. Ils n'ont pas exclu ma maladie mais m'ont imposé une surprime. Etant donné le coût, j'ai diminué mon niveau de couverture à 30% pour rester sur une prime mensuelle acceptable. En tous les cas, je connais bien le milieu de l'assurance, il ne s'agit que de gestion de risque.

En envoyant un dossier, le but est de rassurer au maximum la personne qui va le lire. Montrer que vous êtes conscient de votre maladie, que vous vous faites suivre régulièrement, et que vous êtes actif que ce soit par votre travail, un engagement associatif, un sport ou un loisir, contribuera forcément à montrer que vous ne représentez pas un gros risque pour la compagnie et l'encouragera à vous couvrir.

Bon courage à tous !